

Ouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

EURO RESSOURCES SA

(Euronext Paris)

Le 1^{er} octobre 2008, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat visant les actions EURO RESSOURCES SA, déposée par Société Générale, agissant pour le compte de la société de droit canadien IAMGOLD Corporation (cf. Décision et Information 208C1786 du 1^{er} octobre 2008).

La note d'information de la société IAMGOLD Corporation (visa n° 08-208 du 1^{er} octobre 2008) a été diffusée et les informations relatives à l'initiateur mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application de l'article 231-32 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte le **6 octobre 2008** et sa date de clôture sera arrêtée, en application des articles 231-31, 231-32 et 232-2, lors de la diffusion de la note en réponse établie par la société EURO RESSOURCES SA.